

Saint Pierre Bellevue, le 8 Mai 2020.

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Mai 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Messieurs Jean-Louis PATEYRON - Jean-Louis BINETTE - René GRAZEILLES - Pierre Marie NOURRISEAU - Madame Martine TRUFFINET.- Eugénia CALVET étaient présents.

Absents : Céline POLLA (procuration à M PATEYRON), Éric BAYLE et Pierre LECLERC (procuration à M PATEYRON).

Mr le Maire revient sur le décès soudain de Mr TIXIER Jean conseiller municipal.

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ **Vote du compte administratif 2019**

Monsieur Grazeilles conseiller, expose le compte administratif 2019 et souligne la bonne gestion des finances communales. Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal pour l'année 2019.

⇒ **Vote du budget primitif 2020**

Monsieur PATEYRON a présenté le budget primitif 2020 que le conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition sont inchangés.

Documents budgétaires consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ **Demande de subvention association**

Ainsi que prévu au budget primitif 2020, le conseil attribue des subventions de 350 € aux associations suivantes: AIES Les Bruyères, Loisirs et animation, 4500 € au CCAS, 50€ au GVA et Radio Vassivière et 100 € à Télé Millevaches.

⇒ **Préau AUBERGE**

Le Devis de Mr PENOT (4158 €) concernant la dalle à effectuer sous le préau de l'Auberge est accepté en remplacement du devis accepté lors du dernier conseil au profit de l'entreprise BREDIER à l'unanimité.

⇒ **Mobilier AUBERGE**

Le Devis de l'entreprise VEGA (10 019.90 €) concernant l'achat du nouveau mobilier est accepté à l'unanimité.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

○ Boulangerie :

Avant la crise, la SAS LA TOURTE DU COMPEIX a fait la demande d'un nouveau four. La société SEMAP assure que le four fonctionne mais n'est pas adapté à leur façon de produire. Idem pour les chambres froides.

Depuis la crise, nous avons pu noter que l'ouverture de celle-ci était hachurée (suite au problème de matériels). Depuis, les tournées des boulangeries environnantes se sont agrandies et ont engendré une baisse de fréquentation.

Suite à la conjoncture actuelle, le conseil municipal à l'unanimité demande un rapport d'état du matériel à la société SEMAP et décide de dénoncer le devis signé avant la crise concernant l'achat d'un nouveau four.

○ VOIRIE

Afin de pouvoir faire des travaux de voirie, il est décidé de demander 3 devis à des entreprises différentes. Mr binette s'en occupe.

Séance levé à 12H15.